

## La piscine des Amiraux rouvre ses portes

**La Ville de Paris et la Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement ont inauguré la piscine des Amiraux ce 7 novembre. L'établissement rouvre au public après deux ans de fermeture pour travaux de rénovations, prévus dans le Plan Nager à Paris.**

La Ville de Paris est fière d'annoncer la réouverture de la piscine des Amiraux, après deux ans de fermeture pour rénovation complète. Œuvre emblématique de l'architecte-décorateur Henri Sauvage, elle est intégrée dans un ensemble d'immeubles « en gradins ». De style Art nouveau, cet équipement est classé Monument historique depuis 1993, et a été rendu célèbre grâce au film « le fabuleux destin d'Amélie Poulain », en 2001. La piscine comprend un bassin unique de 33 mètres de large, surplombé par deux étages de cabines ouvertes et de bains douches.

Pour Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris en charge du Sport, du Tourisme et des Jeux Olympiques et Paralympiques, « c'est la première grande rénovation livrée dans le cadre du Plan Nager à Paris et c'est une grande fierté pour la Ville de rouvrir ce chef d'œuvre d'Art nouveau au cœur du 18<sup>ème</sup> arrondissement, Près de 100 heures de nage par semaine seront ainsi offertes aux parisiens et aux enfants du 18<sup>ème</sup> arrondissement pour apprendre à nager ».

Parmi les travaux effectués, il y a eu notamment le remplacement du bassin, des installations techniques, de la filtration, de l'éclairage, en favorisant des économies d'énergie significatives. La décoration a aussi été intégralement restaurée, les portes en bois, les carrelages d'origines et la verrière historique restitués. Les locaux du personnel ont été rénovés et les lieux ont été remis aux normes d'accessibilité et de sécurité. Les travaux ont débuté en juillet 2015 et ont été orchestrés par François Chatillon, architecte en chef des Monuments historiques pour un coût de 16,5millions d'euros.

La rénovation de la piscine des Amiraux constitue la première livraison du Plan Nager à Paris, doté de 104 mesures et dont les objectifs sont les suivants : moderniser le parc des piscines parisiennes tout en créant de nouvelles piscines, optimiser les bassins pour augmenter les heures d'ouverture pour le grand public, les clubs et le savoir-nager et enfin, améliorer encore la qualité du service public.

La réouverture de la piscine des Amiraux offrira près de 100 heures de nage supplémentaire par semaine : 43 heures pour le grand public, 30 heures pour les scolaires et l'apprentissage de la natation et 26h aux clubs sportifs.